

sent, se mettaient à rêver d'agrandissements, même au préjudice des États-Unis.

Le rêve évanoui, quelques uns ont admis, qu'après tout, la république avait du bon; le plus grand nombre s'est mis à maugréer contre l'Angleterre, parce qu'elle ne s'est pas jointe à la France pour reconnaître au Sud son droit à l'indépendance. Le *Canadien* vient d'appeler l'Angleterre égoïste. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas voulu réaliser les espérances des conservateurs; parce qu'elle n'a pas satisfait à leur égoïsme, qui consistait à vouloir que le Canada s'agrandit et se développât à la faveur de la dislocation des membres de la grande république. Le *Canadien* continue d'enfourcher ce dada, et l'*Ordre*, que le croirait? L'approuve de tout son cœur: ces deux journaux en sont maintenant à se tirer la révérence à soixante lieues de distance.

Parlons sérieusement. Cette adhésion que l'*Ordre* vient de donner à son confrère de Québec, nous peine au plus haut point; il nous avait accoutumé à plus de largeur de vues. Vouloir qu'un pays vive et prospère à la condition qu'un autre se détrembre, n'est-ce pas le comble de l'égoïsme? Est-ce là de la démocratie bien entendue? Est-ce là même du patriotisme? Appeler les nations européennes à notre aide, n'est-ce pas s'exposer à tous les déboires, à tous les mécomptes? N'est-ce pas escompter l'énergie d'un pays, qui, placé comme le nôtre, devrait au moins essayer de marcher tout seul? Les gens qui veulent placer notre patrie sous la sauve-garde des nations éloignées, n'ont donc rien appris dans le chapitre de l'histoire qui traite des protectorats?

Au début de la rébellion, notre ligne de conduite était toute tracée: il s'agissait simplement de ne pas s'occuper des affaires politiques de nos voisins, et de n'y pas trouver surtout un aliment à notre égoïsme.

Nous n'avions qu'à être généreux, c'était si facile! et, si nous l'eussions été, les conservateurs n'essaièrent pas aujourd'hui de mettre au cœur de la nation canadienne le venin mortel de l'envie, et l'*Ordre*, nous le regrettons, ne viendrait pas nous faire part de son étroit et égoïste programme de politique extérieure que nous repoussons.

— EVÈNEMENT DU MOMENT. — UN COMLOT DE FENIENS.

Depuis quelque temps, il se passe des événements étranges dans la rue St. Valier. La sombre nuit enveloppe dans ses ombres pleines de brume des choses mystérieuses. Il paraît que cette rue est devenue le théâtre d'assemblées nocturnes. Les citoyens ont remarqué à la pâle lueur des reverberes que des individus a miné suspecte s'y pressaient en foule, que des groupes animés se formaient et que l'on entend des voix pleines de murmures. Tantôt des clameurs confuses—tantôt des silences solennels. Une vive inquiétude règne à St. Roch, les femmes s'attendent à chaque instant à de terribles nouvelles.

Nous n'avons pas de police secrète à notre disposition, mais nous sommes

faits espions dans l'intérêt de l'autorité et de la nationalité que nous croyons en danger. Nous avons réussi à découvrir un centre, un foyer de Fenianisme dans quelques unes des boutiques érigées au bas du côteau Ste. Geneviève.

Ce qui nous surprend, ce que nous trouvons on ne peut plus étrange, c'est que certains tanneurs qui peuplent cette rue, ont l'air à sympathiser avec eux, en prenant une part active aux délibérations de ces secrets rendez-vous de conspirateurs.

Ces tanneurs aident aux fenians à faire des barricades avec des cornes et du tan qu'ils amassent par monceaux. Qu'ils prennent garde à eux. L'indignation est à son comble. Les hommes, les femmes s'arment et sont prêts, aux premiers coups de tocsin à s'élaner dans cette direction.

Nous espérons que l'autorité, pour prévenir de terribles malheurs, aura les yeux sur la rue St. Valier et ne permettra pas que cette conspiration se répande plus loin.

P. S.—Crieri vient de nous informer que l'autorité a eu vent de ce complot et que dans la crainte d'une invasion de la part de ces conspirateurs, des ordres ont été donnés pour que les portes de la ville restent, à l'avenir, fermées pendant le jour.

COURS DE DROIT.

Notre Sténographe nous a rapporté la lecture suivante comme ayant été donnée par le Professeur, T. K. Ramsay, dans son dernier cours de droit au Collège-Morin.

Messieurs,

La coutume de Paris peut se résumer en une douzaine de principes généraux que je me propose de vous signaler avec leur application. Le premier principe est conçu en ces termes:

“SOUFFRANCE VAUT FOI, TANT QU'ELLE DURE.”

Le Colonel Suzor et moi, nous illustrons bien dans nos personnes cette maxime de droit; quant à moi depuis que Dorion m'a chassé du bureau de la codification, je ne cesse de m'écrier, à l'exemple du Roi-Propète: “Quand! Oh! quand, aurai-je la foi? Quant au Colonel Suzor, la vignette que voici indique suffisamment l'épisode de sa vie, où la foi lui manqua.



II
“TANT QUE LE SEIGNEUR DORT, LE VAS-
SAL “VEILLE.”

Cette gravure qui représente ce qui arrive à bien des hauts et puissants seigneurs qui ont de jolis grooms, rend parfaitement cette maxime.



Groom: “Pour milord, mon maître Milady: “ces cornes de cerf pour ton maître?”

Groom: Oui, milady: acceptera-t-il?
Milady: “(après un instant d'hésitation) “Il lui faudra bien; c'est “son dû.”

III

“NE PREND SAISINE QUI NE VEUT; MAIS
“SI ON PREND SAISINE, SERA PAYÉ DOU-
“ZE DENIERS PARISIS POUR LA SAISINE.”

Cette maxime a été traduite par un des employés bleus de la Coporation de Québec; cet employé s'adresse comme suit, aux hommes de Police, chaque fois que leur solde devient dû: *ne se fait shaver*, “qui ne veut; mais si on se fait shaver, sera payé vingt s'ent pour le shavage. Il n'y a pas de fonds; mais voyez le notaire adonis, ou bien le beau Narcisse; ils achèteront peut-être vos réclamations.”

Puis il ajoute *sotto voce*: “ma part du shavage, (un dixième de \$ 16,000 par année ajoutée à mon salaire me donne “un assez beau revenu.”

IV

“Qui confisque le corps, il confisque les biens.”

Cette maxime de droit sert de clef à l'énigme, dont la solution occupe fort en ce moment le chef de Police. Ce digne officier ne comprend pas encore comment certains de ses subalternes peuvent subvenir à une dépense de \$ 2. 00 par jour avec un salaire d'une piastre. C'est chose pourtant facile à comprendre, quand on sait que le Policeman qui *confisque le corps* de l'homme ivre le soir, *confisque* aussi les quelques trente-sous qui restent au confisqué, et n'a pas de peine, le matin, à persuader à sa victime que ce dernier n'avait pas le sou quand il fut ramassé la veille dans la rue.

[Suite au prochain numéro.]

Brrrrr..... Ah! quelle bêtise d'être journaliste!

Nous venons de la promenade, et la promenade, vous le savez, lecteurs, ce sont des mains gourdes, une oreille gelée, un frisson qui nous passe par tous les membres. On aimerait bien à se chauffer au coin de l'âtre, à prendre sur nos genoux de beaux petits enfants qui sourient à leur mère; mais non, un journaliste